

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.
NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited
HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR
Phone Main 3487
Bureaux: 520 rue Conti, entre Décaur et Chartres.

Table with subscription rates for various durations (1 year, 6 months, 3 months, 1 month) and editions (Daily, Sunday, Saturday).

Chronique de la Ville

Bureau de l'Etat Civil

Natales.
Mme Etienne D. Cambon, infirmier Touro, une fille.
Mme Frank Crossley, 706 Holly Grove, une fille.
Mme Lawrence Fabacher, 2 Dunleith Court, un garçon.
Mme George Hicks, 216 Orleans, une fille.
Mme Charles Lewis, 1720 Delachaise, une fille.
Mme John La Rose, 2650 Tchoupitoulas, un garçon.
Mme Andrew Smith, 217 Claiborne, un garçon.
Mme Emmett Walker, 440 Conti, un garçon.
Mariages.
Nelson Bray et Mlle Mary Baker.
Charles Nait, Jr., et Mlle Louisa Bouvier.
Deces.
Francis Carran, 49 ans.
Pauline Gilbo, infirmier Touro, 83 ans.
Aurel Arnaud, Asile des Vétérans, 73 ans.
Ezra Collins, Hôpital de la Charité, 35 ans.
Edw. Washington, 3 mois.
Elsie Devlin, 2015 Toulouse, 5 mois.
Nims Helen Master, 605 Thalia, 3 mois.
Sarcby King, 33 ans.
Eugene Coleman, 2906 St-Philip, 43 ans.
Walter Mone, 1918 Urbiquat, 3 mois.
Mottie Simmons, 4213 Sixième, 25 ans.
Mary Harper, 1301 S. Franklin, 35 ans.
Willie Moore, Hôpital de la Charité, 33 ans.

FEUILLETON DE L'ABELLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No. 10 Commencé le 14 novembre 1915

Le Triomphe de l'Amour

Par MADAME**
(suite.)
Ils avaient battu des généraux expérimentés, des armées disciplinées, tenu l'Europe entière, l'avait forcée à reculer, arrachant à la noblesse l'épée qu'elle avait dirigée contre eux, tuant les rois, faisant ses anciens oppresseurs, son décapitant dans les chefs dont ils doutaient, dans cet enthousiasme sacré qui en avait fait des êtres surhumains. Ce n'est pas vrai, ce ne peut l'être, disait-il, en reformant avec colère son livre. Ce Michelet est un poète qui a pris au ciel ses étoiles et à la terre ses fleurs pour en couvrir ce monde de sang qu'est la révolution. Ce n'est pas vrai, dit-il, il me rend les no-

Le Tribunal
COUR CIVILE DE DISTRICT.
Nouveaux procès.
Mme Kate G. Sullivan et als vs. John J. Sullivan, demande en partage; Pontchartrain Land Co. vs. Frank Schneider, pour remplir un contrat; Milan Morgan Company vs. American Fruit and Steamship Company, réclamation, \$500; Mlle Julia Moreira vs. A. M. Daigarn, saisie immédiate, \$7,000; Warren V. Woodworth vs. Dr. P. M. Gachaux, pour un billet, \$300; Mme Fred T. Miller vs. Frank A. Groux, réclamation, \$130.25; Mme Thérèse Birt Lacoste vs. François V. Lacoste et als, pour être déclarée propriétaire, etc.; Théophile O. Hotard vs. Walter Carey, Henry Boettner et United States Fidelity and Guaranty Company, pour un contrat, \$1,500; Paul Chretien vs. Nicholas Luchsch et als, demande en partage; Marlon J. Eppley vs. Joseph E. Muntol, réclamation, \$361.50; The Item Company, Ltd., vs. Charles W. Hopkins, réclamation, \$648.99.
Successions.
Francis A. Mangin; Mme E. Richardson.
Mme May Ann D'Amico, demande d'autorisation d'acquiescer.
Mlle Birdie Olive O'Hara, demande l'émancipation.

LE JOUR D'ACTIONS DE GRACES

Il sera fêté par les citoyens de la Nouvelle-Orléans.

Le président Wilson ayant officiellement désigné le jeudi 25 novembre comme jour national d'actions de grâces pour tous les bienfaits dont la providence a comblé le pays, la proclamation du chef de notre grande république sera obéie par les habitants de la Nouvelle-Orléans. Le dindon sera "l'hôte d'honneur" sur toutes les tables, dans les résidences, les hôtels, restaurants, cafés, pensions, garnis et dans plusieurs des établissements charitables et correctionnels de la ville. Tous les employés des édifices publiques, des tribunaux, des banques et de quelques maisons de commerce chômeront aujourd'hui.

Procès en recouvrement.

M. T. O. Hotard a intenté un procès en dommages hier, devant la cour civile de district, pour 4,500 dollars, contre Walter Carey, Henry Boettner et la United States Fidelity and Guaranty Company. M. Hotard allégué dans la pétition avoir loué une sonnette aux défendeurs, et que ces derniers, par leur négligence, avaient causé la perte de la sonnette qui a été précipitée au fond du fleuve, pendant l'ouragan du 29 septembre.

En pleine Convalescence.

Mlle Mae Bolian, fille adoptive de l'ancien juge de la Cour Suprême de l'Etat, qui avait tenté de se suicider à l'Hôtel Greenwood, samedi soir, est parfaitement remise, et a quitté l'Hôpital Presbytérien.

Disparition.

M. Philip N. Fortier a disparu de sa demeure depuis une semaine. Il portait un complet gris, une chemise en flanelle bleue et ds souliers bas. Il est âgé de 46 ans, et a 5 pieds 6 pouces de taille. Comme il était sujet aux crises, sa famille craint qu'il ne lui soit arrivé malheur.

Un quatorze de voyous.

Jack Ryan et quatre autres individus, guettaient en face du Turf Cabaret, 1015 rue Iberville, un garçon de salle nommé James Lacoume, 218 St-John, pour l'assailir, lorsqu'il sortait du cabaret. Un agent de police se porta sur les lieux, et ordonna aux jeunes gens de s'en aller. Un nommé Jack Ryan insulta l'agent, et refusa de mouvoir. Il fut arrêté et conduit au poste de police.

MME MILLIKEN.
Legs généreux aux membres de sa famille, et à l'Hôpital de la Charité.

Le testament de Mme Deborah Allen Milliken a été approuvé hier matin, à la cour civile de district. La testatrice fait les legs suivants: A sa nièce Addie V. Mussey, \$50,000; à Georgia V. Begley, \$30,000; à Clara, Lucy Maria W. Farwell, chacune, \$25,000; à Margaret L. Farwell, \$50,000; à Catherine S. Farwell, \$50,000; à Charles A. Farwell, Jr., et Evans Farwell, son frère, \$10,000 chacun; à Mattie R. Colcock, \$5,000; à Belle Dickson, \$5,000; à Rudolph Matas, son médecin et ami, \$5,000; à J. Davis Butler, \$10,000; à Ellen Hanley et Nita Badeau, \$5,000 chacune; à Joseph Carmouche, son palefrenier, \$100, s'il est toujours à mon service au moment de ma mort; à ma femme de chambre Odell, \$10,000; à l'Hôpital de la Charité, de la Nouvelle-Orléans, \$50,000; l'intérêt de ce legs devra servir exclusivement aux réparations et au maintien de "Richard Milliken Memorial Hospital" pour les enfants; à Ellen Farwell, \$100,000 et la propriété faisant face aux rues Première, Deuxième et l'avenue St-Charles, dans l'île bornée par la rue Prytanée, ainsi que le contenu, comprenant effets divers, bijoux, etc., et toutes les dépendances.
Mme Milliken laisse tout le reste de ses biens, à son neveu Charles A. Farwell, et à sa nièce, Ellen R. Farwell, pour être divisés à part égal. Dans un codicille, daté à la Passe Christiane, Miss, le 12 juillet 1913, la testatrice réduit les legs faits à Ellen Hanley et Nita Badeau, de \$5,000 à \$1,000 chacune. Dans ce codicille elle légua à Ellen R. Farwell toutes ses propriétés foncières à la Passe Christiane, et le contenu des cottages. Elle nomme son neveu, Charles A. Farwell, et sa nièce, Ellen R. Farwell, ses exécuteurs testamentaires.

Un dîner qui a coûté \$46.

Elphag Tasseige, qui est employé dans un restaurant rue Conti, demandait à un jeune nègre nommé Sam, d'apporter à sa femme le dîner qu'il avait l'habitude de lui envoyer tous les jours au No. 226 rue Royale. Sam accepta. En arrivant à la demeure de Mme Tasseige, celle-ci, qui se trouvait sur le seuil de sa porte, pria Sam de mettre le plateau sur la table dans sa chambre, au deuxième étage. Sam exécuta ses ordres, et fila à pas accéléré. Lorsque Mme Tasseige monta à sa chambre, elle découvrit que Sam lui avait enlevé ses bijoux évalués à \$5 dollars, qui se trouvaient dans le tiroir d'une toilette. La police recherche l'audacieux filou.

Cambrioleurs noirs et leurs complices.

Plusieurs marchands de la rue Sud des Remparts seront arrêtés pour recel de marchandises. Il paraît qu'ils ont acheté des objets qui avaient été dérobés par les nègres Henry Allen, George Hennessey et Joe Edwards, d'un wagon du chemin de fer Illinois Central. Par ordre du commissaire Browne les agents du gouvernement des Etats-Unis ont ouvert une enquête. On dit que les nègres ont donné les noms de huit commerçants qui leur ont demandé à leur apporter toutes les marchandises dont ils pouvaient s'emparer.

Nègre voleur s'échappe.

A minuit, l'agent de police Thomas Shea vit un nègre qui roulait un barillet de bière rue Erato, près du chemin de fer Illinois Central. Il se mit aux trousses du noir, qui leva le pied et disparut dans une rue noire. Le barillet fut transporté au poste, et la police fait des recherches pour trouver le propriétaire de la bière.

NECROLOGIE

Mort de M. John Swanson.
Un télégramme reçu hier à la Nouvelle-Orléans annonce la mort de M. John Swanson, survenue à Birkbehead, Cheshire, Angleterre. M. Swanson était le président de la grande firme de "John Swanson & Co.", qui fait d'importantes affaires à la Nouvelle-Orléans, à New-York et en Angleterre. La firme est représentée ici par son fils, J. Allen Swanson, membre éminent de la colonie anglaise, et affilié à la bourse du coton de notre ville.
Décès de Mme Théophile Commagère.
Mme Théophile Commagère, âgée de 82 ans, et native de la Nouvelle-Orléans, est morte hier matin à sa demeure, 1455 rue Nord Claiborne, et sera enterrée aujourd'hui à 10 heures du matin, dans le vieux cimetière St-Louis. Mme Commagère était la veuve d'un commerçant en vins, qui a été tué il y a 32 ans, dans un accident de tramway. Elle laisse deux fils et trois filles.
Funérailles de M. Standifer.
M. Milton S. Standifer, secrétaire de "Penick & Ford Co.", est mort subitement hier matin, des suites d'une opération, à l'infirmerie Touro. M. Standifer était né à Trenton, Lue, en 1867, et était venu à la Nouvelle-Orléans il y a plusieurs années, pour accepter la position qu'il occupait au moment de sa mort. Son corps a été expédié hier soir à Ruston, où auront lieu ses funérailles.

Mort de M. F. Carrau.

M. Francis A. Carrau, Sr., âgé de 50 ans, agent éminent de propriétés foncières, qui est mort à sa demeure, 1038 rue Dryades, a été enterré hier au cimetière Greenwood. M. Carrau était très bien connu, et un automobiliste enthousiaste. Il avait fait un voyage en auto de la Nouvelle-Orléans au Canada, aller et retour, une distance de 10,000 milles. M. Carrau laisse une épouse, née Mlle Aurora Hansen, deux fils et trois filles.

Décès de M. L. H. Hayward.

M. Lucius H. Hayward, beau-père de M. Henry B. Vincent, surintendant de la D. H. Holmes Co., Ltd., est mort hier, à Meridian, Miss., et sera enterré aujourd'hui, à la Nouvelle-Orléans, au cimetière de la Métairie. M. Hayward était âgé de 61 ans.

La Chasse aux Rats.

Le chirurgien R. H. Creel nous transmet le rapport suivant pour la semaine finissant le 20 novembre. Nappes fumigées, 25; rats attrapés, 8,885; bêtises mises à l'épreuve des rats, 6,737; bolles d'ordures inspectées, 4; bêtises mises à l'épreuve des rats, 347; bêtises démolies, 22; rats reçus au laboratoire, 8,958; rats examinés, 1,849; rats douteux, 14; un rat pestiféré. Nombre total de rats attrapés au 20 novembre, 506,868; rats examinés, 301,877; bêtises mises à l'épreuve des rats, 94,968.

Mesures de secours.

Le maire Behrman, un apprenant ta détresse dans laquelle se trouve la famille de M. W. R. Masters, 605 rue Thalia, s'est empressé de faire les démarches nécessaires pour secourir la malheureuse famille. A n'en pas douter le maire sera aidé du public dans l'œuvre méritoire qu'il vient d'entreprendre.

Liquidation.

La "American Fibh Company" a pétitionné la cour civile de district hier, demandant à ce que MM. Edgar J. Tolédano et Marcel Roy soient nommés pour liquider les affaires de la firme.

A travers la ville

Menus faits — Incidents — Accidents — Les événements du jour.
Le septième bal annuel de la "Fraternité Order of Eagles, Aerie 78", aura lieu au hall des "Woodmen of the World", 720 rue St-Charles, le samedi 27 novembre 1915.

Oscar Johnson, nègre, voleur notoire et ancien forçat, a été arrêté à l'intersection Franklin et Gravier, et incarcéré. Il est inculpé d'avoir assailli et frappé un noir nommé Wm. Braxton.

Un cambrioleur s'est introduit dans le magasin de W. J. Martine Bros, 423 Magazine, et s'est emparé d'une caisse contenant douze paires de souliers évalués à 34 dollars.

Will Miller, noir, 4163 Bienville, a été arrêté hier pendant qu'il rôdait au coin de Jeannette et Dante. On croit qu'il répond au signalement du nègre qui s'était introduit dans la demeure de M. John W. Cousins, 7932 rue Elm, le 17 novembre.

Six vaches qui erraient sur la Terrasse Gentilly ont été conduites à la fourrière du Troisième District. On recherche le propriétaire des vaches pour le mettre à l'amende.

John Finnigan, 52 ans, 610 Julia, a été trouvé étendu dans la rigole, au coin Dryades et Poydras. Il était en état d'ivresse, et le sang lui sortait des oreilles. Il a été transporté à l'Hôpital de la Charité.

Au cours d'une querelle hier soir, en face de la maison 4919 rue Water, un nègre nommé James Sherman, blessa à la gorge d'un coup de couteau, Geneva Dickson, mulâtresse, âgée de 22 ans, et réussit à s'enfuir. Geneva fut transportée à l'Hôpital de la Charité. Elle survivra à sa blessure.

Deux noirs suspects, Freddie Tujague et Edward Johnson, alias Brook, auront à comparaître devant la cour correctionnelle pour avoir dérobé 10 livres de fils en cuivre. La police recherche leur complice, Richard Hildebrand, alias Eagle, qui a participé au vol.

Ouvrier grièvement blessé.

Edward J. Smith, 34 ans, 2324 Quatrième, a été porté à l'Hôpital de la Charité grièvement blessé. Smith est employé comme contremaître à la fondrie Gilbert, Bancroft & Ross Co., au coin des avenues Tulane et Hagan. Smith a été frappé à la poitrine, par une barre de fer qui s'est détachée d'une machine, et en tombant sa tête a heurté une enclume, et il a eu le crâne fracturé. Il a été relevé inconscient. Son état inspire des craintes.

Une fugue de jeunes gens.

Herbert Bertrand, 16 ans, 317 rue Alix, Alger, et un camarade aux cheveux roux, se sont sauvés hier soir, pour Shreveport. Avant de quitter sa demeure, Herbert s'est emparé du revolver de son père. Des détectives surveillent les trains qui quittent la ville.

Mal aux Reins
Mlle Myrtle Cothrum, de Russellville, Ala., dit:
Pendant près d'un an j'ai souffert terriblement de mes reins, de douleurs dans tous mes membres, et ma tête me faisait mal continuellement. Notre médecin de famille me soignait, mais le soulagement que j'éprouvais n'était que temporaire. J'étais certainement en mauvaise santé. Mon professeur d'école me dit:
PRENEZ LE VIN DE Cardui
LE TONIQUE POUR FEMMES
J'en pris deux bouteilles en tout, et fus guérie. Je ferai toujours l'éloge du Cardui aux femmes malades et souffrantes. Si vous souffrez de douleurs des reins, de douleurs de la tête, de maux de reins, ou autres symptômes particuliers aux femmes ou si vous avez simplement besoin d'un tonique pour cette sensation de fatigue, de nervosité que vous éprouvez, essayez Cardui.
E 65
En faisant vos commandes mentionnez l'Abéille, S. V. P.

ENFANT EMPOISONNEE PAR MEGARDE

Une erreur de la mère a failli avoir des conséquences fatales.

L'imprudence de Mme A. St. Gême, 1063 Nord Claiborne, faillit faire perdre la vie à sa petite fille, Ethel, âgée de 9 ans. Ethel s'étant plainte qu'elle avait le mal de gorge, sa mère croyant lui donner des pastilles Red Cross, pour le rhume, par mégarde s'empara d'une fiole contenant des pastilles de la strychnine et lui fit en avaler six. Au moment où Ethel sortait de la maison pour se rendre à l'école, sa sœur s'aperçut de l'erreur de sa mère, et donna l'alarme. On fit appeler en toute hâte un médecin, mais avant l'arrivée de ce dernier, la sœur d'Ethel lui fit boire une abondance d'eau salée. Les internes de l'hôpital arrivèrent à temps pour sauver Ethel qui à cette heure est entièrement rétablie.

Une fugue de jeunes gens.

Herbert Bertrand, 16 ans, 317 rue Alix, Alger, et un camarade aux cheveux roux, se sont sauvés hier soir, pour Shreveport. Avant de quitter sa demeure, Herbert s'est emparé du revolver de son père. Des détectives surveillent les trains qui quittent la ville.

PHONE MAIN TAXIS, AUTOS 711
Machines de première classe et modernes. \$2.00 par heure. Aller et retour des Hôtels et Dépôts, 25c.
Ouvert à tout heure de l'Année. H. F. Orlik, Gérant.
UNITED AUTO RENT SERVICE
35 nov - jeu - jeu - dim

— Cette femme est venue apporter le trouble chez nous, murmura-t-il. Il faut que ses relations avec ma sœur cessent entièrement.
Cependant, chose étrange, ce fut lui qui, dès qu'ils furent à Genève, rappela à sa sœur la promesse qu'elle avait faite à Berthe. J'ai pris des notes sur mon carnet, lui dit-il, tu peux t'en servir, s'il te plaît.
Yvonne lui sauta au cou. Tu es meilleur que tu le parais, lui dit-elle. Merci, frère. Je pensais bien à écrire mais je ne savais trop quoi dire; tout ce que j'ai vu me paraissant également beau. Tes notes vont me donner la marche à suivre.
Elles étaient si étendues, ces notes, si complètes, qu'Yvonne n'eut qu'à les copier pour faire une lettre volumineuse et vraiment intéressante.
Elle remarqua que son frère qui ne lisait jamais, avait fait l'appoint d'un volumineux vadamecum et d'une histoire de la Suisse, et que la nuit, au lieu de se reposer de leurs longues courses du jour, il lisait et écrivait pendant des heures. La promesse de des chambres d'hôtel et le peu d'espérance des cloisons qui les séparent lui avaient permis de faire cette constatation.
Elle lui en exprima son étonnement.
— C'est que moi aussi j'écris à un de mes anciens professeurs la relation de notre voyage. Il est savant et je ne tiens pas à me faire prendre en dépit d'ignorance, lui expliqua-t-il.
— Comme ça se trouve bien, dit Yvonne. Je profite de la science

et Berthe qui, elle aussi est savante, n'aura point à m'accuser d'âneries. Elle pronait les notes mais les arrangeait à sa façon, les coupait de récépissés sentimentales et d'anecdotes burlesques, les faisait siennes en un mot ajoutant à la description des lieux celle des gens qu'elle y avait rencontrés, faisait goûter pour ainsi dire les mets aromatiques qu'on leur servait parfois, racontait avec gaminerie les robes déchirées, les chapeaux envolés sous la rafale ou transportés par la pluie, les glissades faites dans la neige, les impressions de terreur. Bref, si elle instruisait de par son frère, elle amusa plus encore par son style enjoué et ses réflexions piquantes. Ses longues missives étaient lues par toute la famille Berger, elles les faisaient rire ou pleurer selon le fait raconté.
— Quelle bonne et franche nature, disait Mme Berger en parlant d'Yvonne. On ne peut se défendre de l'aimer. Il n'y a dans ce petit cœur-là que franchise et bonté. Pourquoi qu'elle trouve un mari qui sache l'apprécier et n'en fasse pas une orgueilleuse comme tous les membres de sa famille.
M. Berger à qui les lettres de la jeune touriste redonnaient le goût des voyages, dit un soir à sa fille:
— Que dirais-tu si je te proposais un voyage dans le pays qui te plairait le plus de visiter? J'ai d'excellents contremaîtres, un secrétaire consciencieux et versé dans les affaires, je pourrais sans difficulté m'absenter pendant plusieurs semaines. Nous voyagerions en auto, ce qui nous permettrait de nous arrêter devant tous les beaux sites qui se présenteraient à nous, et même d'aller les chercher s'ils ne se trouvaient pas sur notre route. Cela vous va-t-il à toutes les deux, fit-il en interrogeant sa femme et sa fille du regard?
Mme Berger répondit que tout ce qui plairait à sa fille lui plairait. Quant à Berthe, après une minute de réflexion, elle répondit bravement: A quand le départ?
— Mais dès demain si vous êtes prêtes, lui répondit son père. La saison commence à s'avancer et nous n'avons point de temps à perdre, si nous ne voulons pas affronter les vents et les pluies d'automne. Faites provision de vêtements chauds; les matinées et les soirées sont déjà fraîches. Je te nomme chef d'expédition, dit-il à Berthe, je me charge seulement de transmettre tes ordres à notre chauffeur. Décide où nous irons.
— D'abord en Auvergne, si vous n'avez pas d'objection. J'ai toujours eu envie de visiter cette contrée sur laquelle j'ai lu des descriptions géologiques très intéressantes.
— En route pour l'Auvergne, dit gaiement M. Berger. A quand le départ?
— Trouves-tu, mère, que demain sera trop tôt, demanda Berthe?
— Mais non, puisque nous avons tout le temps ce soir de préparer notre maille.
— Fort bien. Je vais de ce pas avertir notre conducteur, et donner